

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**Veillez signer et retourner à
ALLEN, PAQUET & ARSENEAU LLP**



Allen, Paquet & Arseneau LLP
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS • COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Index

aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	<u>Page</u>
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés	1.
Rapport des auditeurs indépendants	2 - 3.
État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé	4.
État de la situation financière consolidé	5.
État de la variation de l'actif net consolidé	6.
État des flux de trésorerie consolidé	7.
Notes aux états financiers consolidés	8 - 26.



VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
États financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

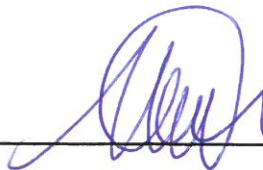
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés

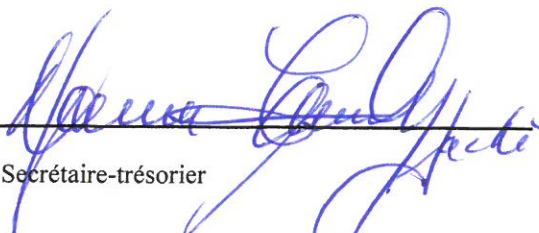
Les états financiers consolidés du Village Incorporé de Pointe-Verte présentés dans ce rapport sont la responsabilité de la direction du Village et ont été préparés en conformité avec la législation et en conformité avec les Normes comptables Canadiennes du secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut des Comptables professionnels agréés du Canada. Un résumé des principales conventions comptables est décrit à la note 2 afférente aux états financiers consolidés. La préparation des états financiers consolidés nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque les opérations touchant l'exercice en cours ne peuvent pas être déterminées avec certitude avant les périodes futures.

La municipalité maintient un système de contrôles internes visant à fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement dans le respect des exigences législatives et réglementaires, et une information financière fiable est disponible en temps opportun pour la préparation des états financiers consolidés. Ces systèmes sont surveillés et évalués par la direction.

Le maire et le conseil rencontrent la direction afin de réviser les états financiers consolidés et discutent de toutes questions concernant l'information financière ou les contrôles internes avant d'approuver les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été audités par Allen, Paquet & Arseneau, LLP, auditeurs externes indépendants nommés par le Village. Le rapport des auditeurs indépendants suivant résume leurs responsabilités, les limites de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés du Village.



Maire

Secrétaire-trésorier



Allen, Paquet & Arseneau LLP

Your business partner of choice
Votre partenaire d'affaires par excellence

625, ave St. Peter Ave, Suite 100
Bathurst, NB
E2A 4Z6
Tel: 506 546-1460
Fax: 506 546-9950
Info.Bathurst@apallp.com
www.apallp.com

2.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Maire et les membres du conseil
Village Incorporé de Pointe-Verte

Opinion

Nous avons audité les états financiers ci-joints du Village Incorporé de Pointe-Verte, qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2020, l'état des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé, l'état de la variation de l'actif net consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes et les annexes, y compris le résumé des principes comptables importants.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Village Incorporé de Pointe-Verte au 31 décembre 2020, ainsi que les résultats de son exploitation consolidé, de la variation de l'actif net consolidé et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

207, rue Roseberry St.
Campbellton, NB

625, ave St. Peter Ave
Bathurst, NB



202 Pleasant Street
Miramichi, NB

356, rue Canada Street
St-Quentin, NB

Rapport des auditeurs indépendant (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bathurst (N.-B.)

Le 26 avril 2021

Allen, Paquet & Arseneau LLP

Comptables professionnels agréés

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé****Pour l'exercice terminé le 31 décembre**

	2020	2020	2019
	(Non-audité) Budget Note 18	Actuel Note 13	Actuel Note 13
PRODUITS (Note 19)			
Mandat d'imposition	700 961 \$	705 298 \$	681 615 \$
Prestations de service à d'autres gouvernements	58 243	57 991	67 041
Subventions inconditionnelles	164 947	164 947	177 542
Subventions :			
- Projets	-	15 605	30 769
- Subvention - Fédération canadienne des municipalités	-	-	16 651
- Subvention - Société de développement régional	-	-	5 000
- Fonds fédéral de la taxe sur l'essence	-	194 822	-
Vente du service d'égout et autres	144 280	132 171	126 928
Autres revenus de provenance externes et internes	7 770	97 936	19 919
Intérêts	550	12 623	17 506
Revenus du Parc Atlas (Note 17)	-	8 500	21 220
	1 076 751	1 389 893	1 164 191
CHARGES (Note 20)			
Services d'administration générale	348 615	364 142	338 172
Services de protection	275 672	280 700	270 931
Services des transports	303 979	283 083	290 032
Services d'hygiène du milieu	75 633	139 906	80 888
Services régionaux	23 653	22 161	13 727
Services récréatifs et culturels	10 146	29 292	142 654
Services financiers	8 203	21 536	11 222
Services d'égout	93 097	71 827	77 580
	1 138 998	1 212 647	1 225 206
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL	(62 247) \$	177 246 \$	(61 015) \$
SURPLUS ACCUMULÉ, début de l'exercice		3 375 959	3 436 974
SURPLUS ACCUMULÉ, fin de l'exercice		3 553 205 \$	3 375 959 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

État de la situation financière consolidé

Au 31 décembre

	2020	2019
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	80 708 \$	388 313 \$
Encaisse - épargnes et placements	703 030	468 951
Remises gouvernementales à recevoir (Note 3)	20 517	-
Comptes à recevoir	83 857	76 626
Subventions à recevoir	-	30 000
Intérêts à recevoir	3 199	4 363
	891 311	968 253
PASSIFS		
Emprunt à court terme (Note 4)	109 246	208 294
Comptes à payer et frais courus	43 786	54 092
Congés de maladie courus	17 524	29 483
Remises gouvernementales à payer (Note 3)	-	25 814
Revenus différés	-	139 428
Dette à long terme (Note 5)	500 000	235 000
	670 556	692 111
ACTIF NET (Page 6)	220 755 \$	276 142 \$
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (Note 12)	8 828 348	8 425 143
Amortissement cumulé	(5 495 898)	(5 329 763)
	3 332 450	3 095 380
Charges payées d'avance	-	4 437
	3 332 450	3 099 817
SURPLUS ACCUMULÉ (Page 4)	3 553 205 \$	3 375 959 \$

Approuvé par

____ Maire

____ Administrateur

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

État de la variation de l'actif net consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2020	2019
Surplus (déficit) annuel (page 4)	177 246 \$	(61 015) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(403 205)	(191 351)
Disposition d'immobilisations corporelles	-	64 131
Amortissement d'immobilisations corporelles	166 135	162 748
Amortissement cumulé des dispositions d'immobilisations corporelles	-	(64 131)
	(59 824)	(89 618)
Utilisation (acquisition) de charges payées d'avance	4 437	(4 437)
DIMINUTION DE L'ACTIF NET	(55 387)	(94 055)
ACTIF NET, début de l'exercice	276 142	370 197
ACTIF NET, fin de l'exercice (Page 5)	220 755 \$	276 142 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**État des flux de trésorerie consolidé****Pour l'exercice terminé le 31 décembre****2020****2019****ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

Surplus (déficit) annuel (page 4)	177 246 \$	(61 015) \$
Amortissement des immobilisations corporelles	166 135	162 748
Variation des comptes de l'état de la situation financière :		
- Encaisse - épargnes et placements	(234 079)	(53 809)
- Comptes à recevoir	(27 748)	84 296
- Subventions à recevoir	30 000	446 127
- Intérêts à recevoir	1 164	(197)
- Charges payées d'avance	4 437	(4 437)
- Comptes à payer et frais courus	(36 120)	(69 730)
- Congés de maladie courus	(11 959)	(3 359)
- Revenus différés	(139 428)	139 428
	(70 352)	640 052

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS

Acquisition d'immobilisations corporelles	(403 205)	(191 351)
---	------------	------------

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Emprunt à court terme	(99 048)	(79 794)
Remboursement de la dette à long terme	(28 000)	(26 000)
Produit d'émission de la dette à long terme	293 000	-
	165 952	(105 794)

AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE ET DES ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE

(307 605)	342 907
------------	---------

ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, début de l'exercice

388 313	45 406
---------	--------

ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, fin de l'exercice (Note 2(h))

80 708 \$	388 313 \$
-----------	------------

1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

Le Village Incorporé de Pointe-Verte a été incorporé en municipalité par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick. En tant que municipalité, le Village est exempté d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Municipalité reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut des Comptables professionnels agréés du Canada.

La Municipalité a adopté les normes du CSP le 1er janvier 2011.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état de la situation financière consolidé comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

(a) Entité publiante

Les états financiers consolidés du Village Incorporé de Pointe-Verte reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses, les variations de l'actif net et des flux de trésorerie de l'entité publiante.

Les transactions et les soldes interfonds et organisationnels ont été éliminés.

(b) Entités contrôlées

L'entité publiante est composée de tous les organismes responsables de l'administration de leurs affaires et ressources devant le conseil municipal et détenus ou contrôlés par la Municipalité. Les entités comprises dans les états financiers consolidés sont les suivantes :

- Village Incorporé de Pointe-Verte
- Parc Atlas
- Pompiers volontaires

L'entité publiante doit inclure les actifs, passifs, revenus et dépenses des entités contrôlées aux états financiers. En ce qui concerne les pompiers volontaires, la majorité de leur budget de fonctionnement provient d'une subvention de la Municipalité qui est incluse dans les dépenses du service de protection. Par conséquent, leurs actifs, passifs, revenus et dépenses ne sont pas présentés en notes puisque ces informations ne sont pas significatives.

(c) Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés concernant le budget de fonctionnement général ont été approuvés par le conseil le 14 décembre 2019 et par le Ministre des gouvernements locaux le 20 décembre 2019.

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés concernant le budget du service d'égout ont été approuvés par le conseil le 14 décembre 2019 et par le Ministre des gouvernements locaux le 20 décembre 2019.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**(d) Constatation des revenus**

Les revenus non affectés sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés. Les autres revenus sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés.

(e) Constatation des dépenses

L'inscription des dépenses se fait selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les engagements de l'année en cours relatifs à des biens et à des services sont comptabilisés à la date de l'état de la situation financière consolidé.

(f) Prévisions comptables

La présentation des états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants et les notes aux états financiers consolidés. Ces estimations et hypothèses sont basées par la direction avec la meilleure de leurs connaissances des faits actuels et des actions futures de la municipalité. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

(g) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, des épargnes et placements à court terme, des comptes à recevoir, des montants à recevoir du gouvernement fédéral, des intérêts à recevoir, des comptes à payer et frais courus, des revenus différés et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêt, taux de change ou risque de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes à recevoir. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

(h) Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

(i) Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

Terrains

Tous les terrains détenus par le Village, y compris les terrains sous les bâtiments.

Durée de vie
utile

S.O.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**(i) Immobilisations corporelles (suite)**Durée de vie
utile**Bâtiments**

Tous les bâtiments détenus par le Village, sauf les installations de traitement, comme l'immobilisation unique ou divisée en ses composantes : la structure, l'intérieur, l'extérieur, les éléments et le matériel mécanique, électrique et spécialisé ainsi que les préparatoires.

30 à 40 ans

Ouvrages de génie

Toutes les infrastructures des travaux publics, y compris les routes, les trottoirs, l'éclairage public, les feux de signalisation, les égouts pluviaux, les conduites d'eau et les égouts collecteurs.

5 à 60 ans

Matériel et outillage

Incluent les actifs en technologie de l'information, les panneaux de signalisation, les améliorations locatives et les actifs similaires.

5 à 15 ans

Véhicules

Tous les véhicules du Village, y compris les autos, les camions et les actifs similaires.

5 ans

Améliorations foncières

Incluent les grands projets d'aménagement paysager, les terrains de sports/cours, les sentiers de randonnée, les voies pavées, les terrains de stationnement, les terrains de jeux et les actifs similaires.

5 à 25 ans

Structures maritimes

Incluent les quais, échafaudages, embarcadères, jetées, rampes d'accès à l'eau, brise-lame et barrages.

25 ans

Le Village a un seuil de capitalisation de 5 000 \$ tandis que le Parc Atlas a un seuil de capitalisation de 2 500\$. Tout élément acheté en dessous de ces seuils est comptabilisé comme une charge pendant l'exercice où il est acquis. Seule exception : les groupes d'actifs qui comprennent les ordinateurs et les actifs de même nature.

Les subventions, les dons de promoteurs de lotissement et les apports d'autres tiers sont tous comptabilisés comme un produit au cours de l'exercice où la charge liée à l'immobilisation est engagée. Le coût entier de l'immobilisation est capitalisé au cours de l'exercice où l'immobilisation est pratiquement achevée et mise en service.

(j) Information sectorielle

La Municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants.

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**(j) Information sectorielle (suite)***Services d'administration générale*

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services des transports

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène du milieu

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services régionaux

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Services d'égout

Cette section est responsable de la fourniture de services d'égout, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

3. SOMMES À RECEVOIR DU (À PAYER AU) GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

	2020	2019
Agence du revenu du Canada :		
- Taxe de vente harmonisée (TVH) à recevoir (à payer)	20 517 \$	(25 814) \$

4. EMPRUNTS À COURT TERME

La municipalité a une autorisation pour les emprunts à court terme suivant:

- Fonds de fonctionnement général	40 148 \$
- Fonds de fonctionnement du service d'égout	70 934 \$
- Fonds de capital général	747 000 \$
- Société du Parc Atlas	20 000 \$

4. EMPRUNTS À COURT TERME (suite)

	2020	2019
Marge de crédit :		
- Fonds de fonctionnement du service d'égout	17 805 \$	16 652 \$
- Fonds de capital général	88 441	176 642
- Société du Parc Atlas	3 000	15 000
	109 246 \$	208 294 \$

5. DETTE À LONG TERME

	2020	2019
<u>Débtentures</u>		
Série de 2.100% à 3.000%, échéant en 2023, IOC#07-0079	47 000 \$	62 000 \$
Série de 1,450 % à 3,500 %, échéant en 2031, IOC#14-0015	160 000	173 000
Série de 0,500 % à 1,400 %, échéant en 2027, IOC#19-0056	293 000	-
	500 000 \$	235 000 \$

Les remboursements de capital requis à l'échéance sur ces certificats de dette sont les suivants:

2021	69 000 \$
2022	70 000
2023	70 000
2024	56 000
2025	56 000
Les années suivantes	179 000
	500 000 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme comptabilisées à l'état de la situation financière. Voici, les numéros de certificat, les numéros de décret et les dates d'émission des décrets.

<u>Numéro du certificat</u>	<u>Numéro du décret</u>	<u>Date émise</u>
BO 42 - 2016	#14-0015	6 juin 2016
BT 31 - 2018	#07-0079	29 mai 2018
BY 41 - 2020	#19-0056	26 novembre 2020

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**Notes aux états financiers****Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020**

6. ENGAGEMENTS

La municipalité loue, dans le cours normal de ses opérations, un photocopieur et un véhicule. Les paiements minimaux futurs exigibles du bail sont les suivants :

2021	7 535 \$
2022	5 435
2023	1 235
	14 205 \$

7. ÉVENTUALITÉS

Le village a garanti, en partie, un prêt de la Commission de services régionaux Chaleur. Ce prêt est garanti par cinq autres municipalités.

Le village garanti, en partie, toutes les dettes et autres responsabilités du Comité Mixte des Services de Police BNPP.

8. PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le Village respecte les normes comptables du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Le Village est aussi tenu de respecter les normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick. Les différences dans les conventions comptables comprennent la méthode pour comptabiliser les immobilisations corporelles et les virements gouvernementaux. Le *Manuel* exige également la consolidation entière des fonds.

9. COMPTES INTER-FONDS

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds ne sont pas conformes avec cette exigence pour l'année courante.

10. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENT

Après la fin de l'exercice, la municipalité a mis le Parc Atlas à vendre, aucune offre n'a encore été accepté.

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

11. RÉCONCILIATION DU SURPLUS DES FONDS DE FONCTIONNEMENT

	2020	2019
Actif net (Page 5)	220 755 \$	276 142 \$
Ajustements :		
Passif net de la filiale - Parc Atlas (Note 17)	3 916	12 891
Dette à long terme	500 000	235 000
Congés de maladie courus	29 483	29 483
Charges payées d'avance	-	4 437
Actif net courant :	754 154	557 953
Moins :		
Surplus de l'année antérieure - Fonds de fonctionnement	79 862	21 000
Surplus de l'année antérieure - Fonds du service d'égout	40 832	-
Surplus accumulé des fonds de réserve (Note 15)	706 229	600 322
Actif courant dans les fonds capitaux	-	133 768
Passif courant dans les fonds capitaux	(101 379)	(317 831)
Surplus du fonds de fonctionnement et du fonds de fonctionnement du service d'égout - année courante (Note 14)	28 610 \$	120 694 \$
Surplus du fonds de fonctionnement général	22 765 \$	79 862 \$
Surplus du fonds de fonctionnement du service d'égout	5 845	40 832
Total des surplus de fonctionnement (Note 14)	28 610 \$	120 694 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

12. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Améliorations foncières	Bâtiments	Matériel et outillage	Véhicules et équipements lourds	Routes et rues	Infrastructures			Total 2020	Total 2019
							Installations de traitements	Égouts	Structures maritimes		
COÛT											
Solde au début de l'exercice	100 959 \$	367 586 \$	1 083 598 \$	744 524 \$	520 321 \$	2 573 248 \$	869 234 \$	2 019 770 \$	145 903 \$	8 425 143 \$	8 297 923 \$
Plus : Ajouts nets au cours de l'exercice :											
Immobilitisations corporelles	-	-	-	-	293 111	110 094	-	-	-	403 205	191 351
Moins : Dispositions au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	64 131
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	100 959	367 586	1 083 598	744 524	813 432	2 683 342	869 234	2 019 770	145 903	8 828 348	8 425 143
AMORTISSEMENT CUMULÉ											
Solde au début de l'exercice	-	337 001	975 620	704 134	316 218	1 199 420	865 119	842 638	89 613	5 329 763	5 231 146
Plus : Amortissement au cours de l'exercice	-	5 065	6 655	8 641	38 243	69 774	1 178	33 663	2 916	166 135	162 748
Moins : Amort. cumulé sur les dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	64 131
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	-	342 066	982 275	712 775	354 461	1 269 194	866 297	876 301	92 529	5 495 898	5 329 763
VALEUR COMPTABLE NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 959 \$	25 520 \$	101 323 \$	31 749 \$	458 971 \$	1 414 148 \$	2 937 \$	1 143 469 \$	53 374 \$	3 332 450 \$	3 095 380 \$
Comprenant les postes suivants :											
Immobilitisations du Fonds de capital général	55 289 \$	3 002 \$	- \$	5 841 \$	458 971 \$	1 414 148 \$	- \$	- \$	- \$	1 937 251 \$	1 649 388 \$
Immobilitisations du Fonds de capital du service d'égout	25 316	-	94 613	25 908	-	-	2 937	1 143 469	-	1 292 243	1 334 640
Immobilitisation du Parc Atlas	20 354	22 518	6 710	-	-	-	-	-	53 374	102 956	111 352
	100 959 \$	25 520 \$	101 323 \$	31 749 \$	458 971 \$	1 414 148 \$	2 937 \$	1 143 469 \$	53 374 \$	3 332 450 \$	3 095 380 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

13. TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES

	Services d'administration générale	Services de protection	Services des transports	Services d'hygiène du milieu	Services régionaux	Services récréatifs et culturels	Services financiers	Services d'égout	2020	2019
PRODUITS										
Mandat d'imposition	220 545 \$	205 513 \$	142 610 \$	44 233 \$	44 698 \$	162 \$	47 537 \$	- \$	705 298 \$	681 615 \$
Prestations de service à d'autres gouvernements	-	-	57 991	-	-	-	-	-	57 991	67 041
Subventions inconditionnelles	51 579	48 063	33 352	10 345	10 453	38	11 117	-	164 947	177 542
Ventes du service d'égout et autres	-	-	-	-	-	10 959	-	121 212	132 171	126 928
Autres revenus de provenance externes et internes	292 758	-	-	-	-	-	-	-	292 758	19 919
Subventions	15 605	-	-	-	-	-	-	-	15 605	52 420
Intérêts	5 309	-	-	-	-	-	-	7 314	12 623	17 506
Revenus du Parc Atlas (Note 17)	-	-	-	-	-	8 500	-	-	8 500	21 220
	585 796	253 576	233 953	54 578	55 151	19 659	58 654	128 526	1 389 893	1 164 191
CHARGES										
Salaires et avantages sociaux	163 361	215 583	-	-	-	-	-	-	378 944	392 733
Services législatifs	37 999	-	-	-	-	-	-	-	37 999	48 652
Biens et services	113 201	37 838	213 309	119 351	22 161	19 666	-	29 431	554 957	485 668
Amortissement	5 467	18 796	69 774	20 555	-	9 146	-	42 396	166 134	162 748
Intérêts et frais bancaires	-	-	-	-	-	-	13 118	-	13 118	4 441
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mauvaises créances	550	-	-	-	-	-	8 418	-	8 418	6 781
Divers	43 564	8 483	-	-	-	480	-	-	1 030	-
	364 142	280 700	283 083	139 906	22 161	29 292	21 536	71 827	1 212 647	1 225 206
SURPLUS (DEFICIT) DE										
L'EXERCICE	221 654 \$	(27 124) \$	(49 130) \$	(85 328) \$	32 990 \$	(9 633) \$	37 118 \$	56 699 \$	177 246 \$	(61 015) \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

14. RÉCONCILIATION DU SURPLUS ANNUEL

	Fonds de capital général	Fonds de fonctionnement général	Fonds de capital du service d'égout	Fonds de fonctionnement du service d'égout	Réserve de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement général	Réserve de capital du service d'égout	Réserve de fonctionnement du service d'égout	Réserve de capital du service d'égout	Réserve d'opération pour mesures d'urgence	Parc Atlas (Filière)	Total
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL DE 2020	79 482 \$	59 859 \$ (	42 396) \$	94 416 \$	313 \$	329 \$	62 \$	4 603 \$	2 \$ (	19 422) \$		177 246 \$
Ajustements du surplus annuel pour le financement requis												
Surplus - deuxième exercice précédent	-	21 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	21 000
Transferts entre fonds :												
- Fonds de fonctionnement du service d'égout au fonds de fonctionnement général	-	47 771	-	(47 771)	-	-	-	-	-	-	-	-
- Fonds de fonctionnement général au Parc Atlas	-	(20 000)	-	-	-	-	-	-	-	-	20 000	-
- Fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital	-	(59 798)	-	-	59 800 (	2)	-	-	-	-	-	-
- Fonds de fonctionnement du service d'égout au fonds de réserve de capital du service d'égout	-	-	-	(40 800)	-	-	-	40 800	-	-	-	-
- Remboursement du principal de la dette à long terme	28 000 (	28 000)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépense d'amortissement	115 341	-	42 396	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses en capital	(14 097)	1 933	12 164	-	-	-	-	-	-	-	8 396	166 133
Total des ajustements au surplus (déficit) de l'année 2020	129 244 (	37 094)	54 560 (	88 571)	59 800 (	2)	-	40 800	-	-	28 396	187 133
EXCÉDENT DES FONDS POUR L'ANNÉE 2020	208 726 \$	22 765 \$	12 164 \$	5 845 \$	60 113 \$	327 \$	62 \$	45 403 \$	2 \$	8 974 \$		364 381 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

15. ÉTATS DES RÉSERVES

	Réserve de capital de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement du service d'égout	Réserve de capital du service d'égout	Réserve d'opération pour mesures d'urgence	Total 2020	Total 2019
ACTIFS							
Encaisse - épargnes et placements	234 486 \$	40 525 \$	95 400 \$	332 620 \$	- \$	703 031 \$	468 951 \$
Intérêts à recevoir	237	4	62	2 896	-	3 198	4 362
À recevoir du fonds de réserve de fonctionnement du service d'égout	-	-	-	40 800	-	40 800	-
À recevoir du fonds de réserve de capital de fonctionnement général	-	-	-	-	5 011	5 011	127 009
	234 723 \$	40 529 \$	95 462 \$	376 316 \$	5 011	752 040 \$	600 322 \$
PASSIFS							
À payer au fonds de réserve d'opération pour mesures d'urgence	5 011	-	-	-	-	5 011	-
À payer au fonds de réserve de capital du service d'égout	-	-	40 800	-	-	40 800	-
	229 712 \$	40 529 \$	54 662 \$	376 316 \$	5 011	706 229 \$	600 322 \$
SURPLUS ACCUMULÉ							
REVENUS							
Intérêts	313 \$	329 \$	62 \$	4 603 \$	2 \$	5 309 \$	7 738 \$
Transfert du fonds de fonctionnement général	59 800	-	-	-	-	59 800	-
Transfert du fonds de fonctionnement du service d'égout	-	-	-	40 800	-	40 800	-
	60 113	329	62	45 403	2	105 909	7 738
DÉPENSES							
Transfert au fonds de fonctionnement général	-	2	-	-	-	2	-
	60 113 \$	327 \$	62 \$	45 403 \$	2 \$	105 907 \$	- \$
SURPLUS POUR L'ANNÉE 2020							

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

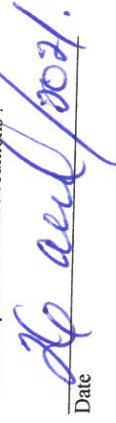
16. ÉTATS DES RÉSERVES (suite)

Nom de l'investissement	Montant principal	Taux d'intérêt	Maturité
Réserve de capital de fonctionnement général:			
Compte avantage entreprise	42 667 \$	0.65%	Sans objet
Épargne à terme régulière	127 009	0.99%	1 septembre 2022
Épargne à terme régulière	64 811	0.99%	1 septembre 2022
Réserve de fonctionnement général :			
Épargne avec opérations	15 923		
Épargne à terme régulière	24 602	0.45%	16 décembre 2021
Réserve de fonctionnement du service d'égout :			
Épargne avec opérations	45 400		
Épargne à terme régulière	50 000	0.99%	1 septembre 2022
Réserve de capital du service d'égout :			
Épargne avec opérations	10 546		
Épargne à terme régulière	108 275	0.90%	9 mai 2022
Épargne à terme régulière	108 275	2.53%	9 mai 2021
Épargne à rendement progressif	59 014	0.99%	1 septembre 2022
Épargne à rendement progressif	46 510	0.99%	1 septembre 2022
Total	703 032 \$		

Résolution du conseil concernant le transfert du fonds de fonctionnement général à la réserve de capital de fonctionnement général (Résolution 50-20 - le 29 juin 2020):
Proposé par la conseillère Brigitte Guitard, appuyé par le conseiller Roger Guitard qu'une somme de 59 800\$ soit transférée du fonds de fonctionnement générale à la réserve de capital de fonctionnement général.

Résolution du conseil concernant le transfert du fonds de fonctionnement du service d'égout à la réserve en capital du service d'égout (Résolution 50-20 - le 19 juin 2020):
Proposé par la conseillère Brigitte Guitard, appuyé par le conseiller Roger Guitard qu'une somme de 40 800\$ soit transférée du fonds de fonctionnement du service d'égout à la réserve de capital du service d'égout.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées aux dites réunions :

 
Brigitte Guitard
Directrice générale
Village Incorporé de Pointe-Verte
Date

Sceau Municipal

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

17. ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DE LA FILIALE - PARC ATLAS

	2020	2019
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse		
Remises gouvernementales à recevoir	\$ 311	\$ 947
Comptes à recevoir	-	240
		1 908
	311	3 095
PASSIFS		
Découvert bancaire		
Marge de crédit (Note 4)	294	-
Comptes à payer et frais courus	3 000	15 000
Comptes à payer au fonds de fonctionnement général	-	53
	933	933
	4 227	15 986
PASSIF NET	(3 916) \$	(12 891) \$
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisation corporelles	102 955	111 351
SURPLUS ACCUMULÉ	99 039 \$	98 460 \$

La filiale mentionnée ci-haut est incluse dans les états financiers.

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

17. ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DE LA FILIALE - PARC ATLAS (suite)

	2020	2019
PRODUITS		
Ventes	-	\$ 320
Activités	1 200	7 444
Autres	7 300	5 495
Octrois et commandites	-	7 961
	8 500	21 220
CHARGES		
Achats	-	1 375
Amortissement	8 396	32 177
Assurance	1 079	103
Électricité	12 394	10 716
Entretien et réparation	100	2 365
Frais bancaires	798	1 706
Frais de bureau	338	640
Impôt foncier	4 139	4 139
Permis	-	85
Mauvaises créances	480	-
Publicité et promotion	-	2 350
Salaires et avantages sociaux	-	16 800
Services professionnels	-	15 363
Téléphone	198	597
	27 922	88 416
DÉFICIT ANNUEL	(19 422) \$	(67 196) \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

18. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement général	Budget de fonctionnement égout	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
PRODUITS					
Mandat d'imposition	700 961 \$	-	-	-	700 961 \$
Prestation de service à d'autres gouvernements	58 243	-	-	-	58 243
Subventions inconditionnelles	164 947	-	-	-	164 947
Ventes du service d'égout et autres	22 780	121 500	-	-	144 280
Autres revenus de provenance externes et internes	7 770	-	-	-	7 770
Autres transferts	47 771	-	-	(47 771)	-
Intérêts	450	100	-	-	550
Surplus avant-dernier exercice	21 000	-	-	(21 000)	-
	1 023 922	121 600	-	(68 771)	1 076 751
CHARGES					
Services d'administration générale	339 008	4 140	5 467	-	348 615
Services de protection	256 876	-	18 796	-	275 672
Services des transports	234 205	-	69 774	-	303 979
Services d'hygiène du milieu	55 078	-	20 555	-	75 633
Services régionaux	57 651	-	-	(33 998)	23 653
Services récréatifs et culturels	1 000	-	9 146	-	10 146
Services financiers					
Frais du service de la dette					
- Versements sur le capital de la dette à long terme	28 001	-	-	(28 001)	-
- Intérêts et frais bancaires	850	1 100	-	-	1 950
- Intérêts sur la dette à long terme	6 253	-	-	-	6 253
- Dépenses en capital	25 000	-	-	(25 000)	-
- Mauvaises créances	-	5 000	-	-	5 000
Services d'égout	-	93 472	42 396	(47 771)	88 097
Transfert aux fonds de réserve de capital de fonctionnement général	20 000	17 888	-	(37 888)	-
	1 023 922	121 600	166 134	(172 658)	1 138 998
SURPLUS (DÉFICIT)	-	-	(166 134) \$	103 887 \$	(62 247) \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

19. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE REVENUS

	(Non-audité) 2020 Budget	2020 Actuel	2019 Actuel
<u>Prestations de service à la Province du Nouveau-Brunswick</u>			
Chemins et rues	58 243 \$	57 991 \$	57 991 \$
B.N.P.P.	-	-	9 050
	58 243 \$	57 991 \$	67 041 \$
<u>Vente du service d'égout et autres</u>			
Services de gestion et autres	22 780 \$	10 959 \$	8 150 \$
Service d'égout	121 500	121 212	118 778
	144 280 \$	132 171 \$	126 928 \$
<u>Autres revenus de provenance externes et internes</u>			
Location du bureau de poste	1 470 \$	1 495 \$	1 620 \$
Subventions salariales	-	14 230	6 898
Centre de santé	-	6 099	2 552
Autres	3 800	9 015	3 202
Permis de construction	2 500	4 317	5 647
Collecte de déchets	-	62 780	-
	7 770 \$	97 936 \$	19 919 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

20. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES

	(Non-audité) 2020 Budget	2020 Actuel	2019 Actuel
<u>Services d'administration générale</u>			
<i>Services législatifs</i>			
Maire	23 500 \$	19 391 \$	22 987 \$
Conseillers	37 000	18 608	25 665
	60 500	37 999	48 652
<i>Administration</i>			
Administrateur	48 952	39 049	27 155
Amortissement	5 467	5 467	9 840
Secrétaire municipal	22 612	19 271	17 078
Immeubles	60 709	96 589	60 935
Autres employés	75 933	105 041	127 170
Téléphone partagés	800	550	-
Autres services	25 126	11 602	9 948
	239 599	277 569	252 126
<i>Gestion des finances</i>			
Audit externe	8 080	7 450	7 571
<i>Autres services d'administration</i>			
Honoraires professionnels	4 000	453	704
Conventions et délégations	4 000	-	2 293
Assurance responsabilité	20 000	16 309	5 140
Cotisations	-	2 937	2 546
Évaluation foncière	8 553	8 553	8 317
Commission de services régionaux	3 883	3 710	9 602
Projet	-	9 162	1 221
	40 436	41 124	29 823
	348 615 \$	364 142 \$	338 172 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

20. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES (suite)

	(Non-audité) 2020 Budget	2020 Actuel	2019 Actuel
<u>Services de protection</u>			
<i>Service de police</i>			
Police - B.N.P.P.	215 584 \$	215 583 \$	204 513 \$
<i>Protection contre les incendies</i>			
Administration	9 300	9 037	11 244
Amortissement	18 796	18 796	18 796
Avertisseurs d'incendie	1 425	395	382
Matériaux de lutte contre les incendies	13 442	14 162	11 653
Formation	8 125	14 244	15 031
	51 088	56 634	57 106
<i>Autres services</i>			
Contrôle des animaux	9 000	8 483	9 312
	275 672 \$	280 700 \$	270 931 \$
<u>Services des transports</u>			
<i>Service de transport en commun</i>			
Équipement général	10 100 \$	13 755 \$	11 804 \$
<i>Chemins et rues</i>			
Amortissement	69 774	69 774	58 695
Entretien au cours de l'été	40 050	30 821	30 865
Enlèvement de la neige	157 296	142 089	137 709
Services professionnels	-	-	24 478
	267 120	242 684	251 747
<i>Éclairage des rues</i>			
	26 759	26 644	26 481
	303 979 \$	283 083 \$	290 032 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

20. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES (suite)

	(Non-audité) 2020 Budget	2020 Actuel	2019 Actuel
<u>Services d'hygiène du milieu</u>			
Amortissement	20 555 \$	20 555 \$	37 \$
Dépotoir et enlèvement	36 038	48 966	80 851
Collecte d'ordures partagé	19 040	70 385	-
	75 633 \$	139 906 \$	80 888 \$
<u>Services régionaux</u>			
Commission de services régionaux	20 953 \$	20 884 \$	12 945 \$
Promotion touristique	2 700	1 277	782
	23 653 \$	22 161 \$	13 727 \$
<u>Services récréatifs et culturels</u>			
Amortissement	9 146 \$	750 \$	750 \$
Parcs et arénas	1 000	620	977
Parc Atlas (Note 17)	-	27 922	88 416
Projet	-	-	52 511
	10 146 \$	29 292 \$	142 654 \$
<u>Services financiers</u>			
<i>Frais du service de la dette</i>			
Intérêts et frais bancaires	1 950 \$	13 118 \$	4 441 \$
Intérêts sur la dette à long terme	6 253	8 418	6 781
	8 203 \$	21 536 \$	11 222 \$
<u>Services d'égout</u>			
Administration	6 025 \$	4 649 \$	4 744 \$
Amortissement	42 396	42 396	42 453
Électricité	18 156	19 255	21 255
Entretien général	21 520	5 527	9 128
Mauvaises créances	5 000	-	-
	93 097 \$	71 827 \$	77 580 \$